

L'Agence d'Information sur le Logement (ADIL du Nord et du Pas-de-Calais) a pour vocation d'offrir au public **un conseil personnalisé juridique, financier ou fiscal, sur toutes les questions relatives à l'habitat**. Cette information, préventive avant tout, permet à l'utilisateur de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées au cas par cas. Pour ce faire, une équipe de juristes a été mise en place avec pour mission d'assurer, notamment, **le renseignement téléphonique et la réception du public** en divers lieux. Chaque consultant doit, quelque soit son problème, pouvoir être informé, écouté et orienté si nécessaire.

A travers **une convention de partenariat avec la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent**, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais assure **4 permanences par mois, d'une demi-journée chacune, sur les communes d'Aniche, de Marchiennes, de Pecquencourt et de Somain**.

Le calendrier des permanences, pour l'année 2018, est le suivant :

MARCHIENNES <i>Mairie Annexe (ancien Greffe)</i> 03 27 94 45 00	SOMAIN <i>Bourse du Travail, place Jean Jaurès</i> 03 27 86 93 06	ANICHE <i>Maison des Services Publics (face à la Mairie)</i> 03 27 99 91 11	PECQUENCOURT <i>Mairie (place du Général de Gaulle)</i> 03 27 94 49 80
De 14h à 16h, le lundi :	De 14h à 17h, le lundi :	De 14h à 16h30, le mardi :	De 14h à 17h, le jeudi :
8 janvier	15 janvier	/	18 janvier
5 février	12 février	9 février	15 février
5 mars	12 mars	9 mars	15 mars
9 avril	16 avril	6 avril	19 avril
7 mai	14 mai	11 mai	17 mai
4 juin	11 juin	8 juin	21 juin
3 septembre	10 septembre	7 septembre	20 septembre
1er octobre	8 octobre	5 octobre	18 octobre
5 novembre	12 novembre	2 novembre	15 novembre
3 décembre	10 décembre	7 décembre	20 décembre

Prenez rendez-vous au :
au 03 59 61 62 59